

## "Blocus et diplomatie" dans Le Monde (11 juillet 1948)

**Légende:** Quelques jours après le début, le 24 juin 1948, du blocus de Berlin, le quotidien français Le Monde analyse les conséquences éventuelles du blocus sur les pourparlers en cours entre l'Union soviétique, les États-Unis et le Royaume-Uni au sujet de l'occupation quadripartite de la ville.

**Source:** Le Monde. dir. de publ. BEUVE-MÉRY, Hubert. 11.-12.07.1948, n° 1 075. Paris: Le Monde. "Blocus et diplomatie", p. 1.

**Copyright:** (c) Le Monde

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/blocus\\_et\\_diplomatie\\_dans\\_le\\_monde\\_11\\_juillet\\_1948-fr-73733ac6-87f6-4cbb-9262-90e831129520.html](http://www.cvce.eu/obj/blocus_et_diplomatie_dans_le_monde_11_juillet_1948-fr-73733ac6-87f6-4cbb-9262-90e831129520.html)

**Date de dernière mise à jour:** 03/07/2015

## Blocus et diplomatie

Les notes américaine, britannique et française, au sujet du blocus de Berlin, dont le texte vient d'être publié, ne présentent que quelques différences de forme. Toutes les trois soulignent que Berlin ne fait pas partie de la zone soviétique. L'occupation quadripartite repose sur un accord entre les quatre puissances occupantes, confirmé par un long usage, et qui ne heurte les intérêts d'aucune d'entre elles.

Cet accord a été violé par le gouvernement militaire soviétique, qui a suspendu les communications, privant ainsi deux millions de Berlinoises de leur ravitaillement normal, qui a mis fin aux réunions de la Kommandantura et introduit la monnaie de la zone orientale dans la zone internationale qu'est Berlin.

L'action soviétique a créé une situation très grave (la note américaine dit : intolérable), qui oblige les gouvernements occidentaux à déclarer qu'ils n'abandonneront pas leurs droits, qu'ils ne céderont pas à la menace et à la pression, et à demander que les divergences soient résolues par des négociations conformément à l'article 33 de la charte des Nations unies.

Un détail important ne figure pas dans la note française, la France n'ayant pas pris part à l'échange auquel il se rapporte. Conformément à l'accord de Yalta, les troupes américaines et britanniques occupaient après la fin des hostilités la Saxe et la Thuringe, qui font partie aujourd'hui de la zone soviétique. Le 14 juin 1945 le président Truman proposait dans un message au maréchal Staline de retirer les forces américaines sur les frontières zonales actuelles à condition « que des arrangements satisfaisants puissent être pris entre les commandants militaires afin de donner accès par rail, par route et par air aux forces américaines de Berlin ».

Une correspondance dans le même sens eut lieu entre M. Churchill et le maréchal Staline, qui accepta l'échange proposé. Car c'est bien en vertu d'un échange que l'occupation de Berlin, d'abord soviétique, est devenue quadri-partie : échange désavantageux pour les puissances occidentales, puisqu'il leur a enlevé la Thuringe et la Saxe, peuplées de huit millions d'habitants, puisqu'il a reporté la frontière de la zone américaine de trois cents kilomètres vers l'ouest.

Le rappel de ce marché, quelque intérêt qu'il présente, a-t-il autre chose qu'une valeur historique ? On s'est ému à Berlin, paraît-il, à la pensée que les Occidentaux pourraient troquer cette ville contre les provinces qu'ils ont occupées un moment. Une telle opération ne semble pas probable, s'il est vrai que les Soviétiques ont entrepris le blocus au nom du droit du plus fort : s'ils se croient en mesure de gagner la partie en coupant les communications, pourquoi seraient-ils disposés à payer un prix pour la possession exclusive de Berlin ?

Les trois notes alliées suggèrent une négociation à quatre qui se déroulerait à Berlin après reprise du trafic. On serait surpris si une telle demande était acceptée, alors qu'elle a été repoussée jusqu'à présent lorsque les commandants militaires l'ont présentée. Le maréchal Sokolovski ne pouvait agir que par ordre de son gouvernement. Il faudrait donc que celui-ci eût changé d'avis.

Il est possible qu'il se soit ménagé un terrain de retraite en attribuant l'interruption du trafic à des nécessités « techniques ». A l'ambassade soviétique de Washington on soulignerait l'importance de ces raisons techniques, qui empêcheraient l'accès des routes, le fonctionnement des chemins de fer et des écluses. Nous sommes convaincus que la diplomatie pourrait venir au secours de la technique, mais à certaines conditions.

La référence aux Nations unies, contenue dans les trois notes alliées, n'est pas faite pour impressionner à Moscou, où l'on sait que le veto permet de saboter toute action internationale. Les Alliés auraient tort de vouloir porter l'affaire sur ce terrain. Ils n'obtiendront pas non plus de résultat en restreignant la discussion à Berlin. On ne peut aboutir par voie de négociations qu'en élargissant le débat, en l'étendant à toute l'Allemagne et peut-être plus loin : cela après quelques délais et quelques passes d'armes inoffensives comme celle d'aujourd'hui.